

**Procès-verbal
des délibérations du Conseil d'Administration**



Séance du 28 février 2023

Sous la présidence de M. Eric FRANCHET

Etaient présents Mmes et M. :

Solène HOEHN

Ghislaine NOPPER

Simone GUNSETT

Christelle AUBELE

Sonja MAHOU

Laurent SCHOTT

Catherine MERTZ

Absents excusés :

M. Sébastien CLEMENT qui donne procuration à Mme Ghislaine NOPPER

M. Vincent DAESCHLER

Absente : Mme Sandrine MINOUX

2023 – 1

OBJET : COMPTE DE GESTION 2022

Le Conseil d'Administration,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré,

28 février 2023

DECIDE
à l'unanimité

- ◆ D'APPROUVER le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2023 - 2

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil d'Administration,

VU le compte administratif 2022 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	459.00 €	0.00 €	459.00 €
INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	0.00 €	2 756.99 €	0.00 €	2 756.99 €
INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

RESULTAT DE L'EXERCICE

Excédent de fonctionnement : 2 297.99 €,

APRES AVOIR ANALYSE en détail les réalisations par rapport aux prévisions budgétaires,

M. Eric FRANCHET, ayant quitté la salle,

Le Bureau sous la présidence de Mme Solène HOEHN,

DECIDE
à l'unanimité

- ◆ D'APPROUVER ce document.

2023 - 3

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

28 février 2023

Centre Communal d'Action Sociale d'ERNOLSHEIM-BRUCHE

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 2 297.99 €,

DECIDE
à l'unanimité

- ◆ D'AFFECTER le résultat comme suit :
 - **2 297.99 €** reportés en totalité à la section de fonctionnement ligne R002.

2023 – 4

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil d'Administration,

VU les propositions de budget primitif 2023,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE
à l'unanimité

- ◆ DE FIXER le montant des crédits aux différents chapitres et articles, ainsi que proposé,
- ◆ D'APPROUVER le budget primitif 2023 dont la balance générale s'établit comme suit :

DEPENSES

	Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	5 000.00 €	0,00 €	5 000.00 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €

RECETTES

	Recettes totales	Résultat reporté	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	2 702.01 €	2 297.99 €	5 000.00€
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €

2023 – 5

OBJET : COMMUNICATIONS DIVERSES

Mme Solène HOEHN informe le Conseil d'Administration de la possibilité de verser une participation financière à l'ABRAPA pour le portage de repas.

Le Conseil d'Administration souhaite mener une réflexion plus approfondie avant de statuer sur le sujet lors d'une prochaine réunion.

28 février 2023